

Rabat, le 28/07/2026

DECISION N°DAAF-RH- 010-2026

Objet : Organisation de concours de recrutement au titre de l'année 2026

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

Vu la loi 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation, promulguée par le Dahir n° 1-10-15 du 26 Safar 1431 (11 février 2010),
Vu les dispositions du statut du personnel de l'IMANOR,
Vu les dispositions de la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 Al Hijja 1433 (22 octobre 2012), relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics,
Vu la loi cadre de l'IMANOR au titre de l'année 2026,
Vu le règlement relatif à l'organisation des concours de recrutement à l'IMANOR.

DECIDE

Article 1 :

L'Institut Marocain de Normalisation organise des concours pour le recrutement de deux (2) Ingénieurs d'Etat 1er grade et d'un (1) Technicien 4ème grade, dans les spécialités suivantes :

Grade	Option	Nombre de postes
Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade	Génie Mécanique, Electrique, Industriel, Procédés, Réseaux et Systèmes d'Information	2
Technicien 4 ^{ème} Grade	Comptabilité et Gestion	1

Article 2 :

Les concours sont ouverts aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus pour le grade Technicien 4^{ème} Grade et 45 ans au plus pour les autres grades, et répondant aux critères suivants :

Le Directeur de L'Institut
Marocain de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI

GRADE : INGENIEUR D'ETAT 1ER GRADE

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, ou diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur dans les spécialités susmentionnées ;
- Formation Bac +5 au minimum ;
- Expérience professionnelle **de plus de 2 ans** dans une activité technique ou industrielle ;
- Expérience dans la mise en œuvre de normes ;
- Connaissances dans les techniques d'audit et d'évaluation de la conformité aux normes ;
- Connaissances des concepts liés à la normalisation, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité.

GRADE : TECHNICIEN 4 EME GRADE :

- Titulaire d'un diplôme de Technicien, délivré par des instituts de la formation professionnelle, conformément au décret n° 2.86.325 du 9 janvier 1987 portant statut général des instituts de la formation professionnelle, ou d'un niveau de formation donnant accès à ce grade conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Expérience d'une année au moins en Comptabilité, gestion ou équivalent ;
- Larges connaissances en comptabilité ;
- Connaissance dans la collecte et le contrôle des données nécessaires à l'élaboration des tableaux de bord ;
- Capacité à rédiger des documents à caractère administratif et comptable ;
- Capacité à utiliser l'outil informatique ;
- Maîtrise des règles d'accueil et de communication.

Article 3 :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1 et 2 ci-dessus. Les candidats retenus seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales.

Les épreuves écrites auront lieu le Samedi **19/09/2026 à partir de 8H30**, au siège de l'Institut Marocain de Normalisation, Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21 Hay Riyad, Rabat.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite accompagnée d'un CV avec photo en mentionnant l'adresse postale, l'adresse électronique et le téléphone ;

Le Directeur de L'Institut
Marocain de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI

- Copie certifiée conforme des diplômes requis et reconnus par l'Etat (joindre l'équivalence pour tout diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;
- Justificatifs des expériences professionnelles (**attestations de travail**) ;
- Justificatifs des compétences requises ;
- Autorisation de l'organisme employeur pour les candidats relevant du secteur public ;
- Copie de la CIN certifiée conforme à l'originale ;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

Article 5 :

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent déposer ou transmettre leurs dossiers de candidature, sous pli fermé, auprès de la Direction de l'Institut Marocain de Normalisation, et ce avant le **28/08/2026 à 16h30** à l'adresse : **Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21, Hay Riyad Rabat.**

Article 6 :

Cette décision sera publiée sur le site web de l'IMANOR et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Le Directeur de l'Institut
Marocain de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI